



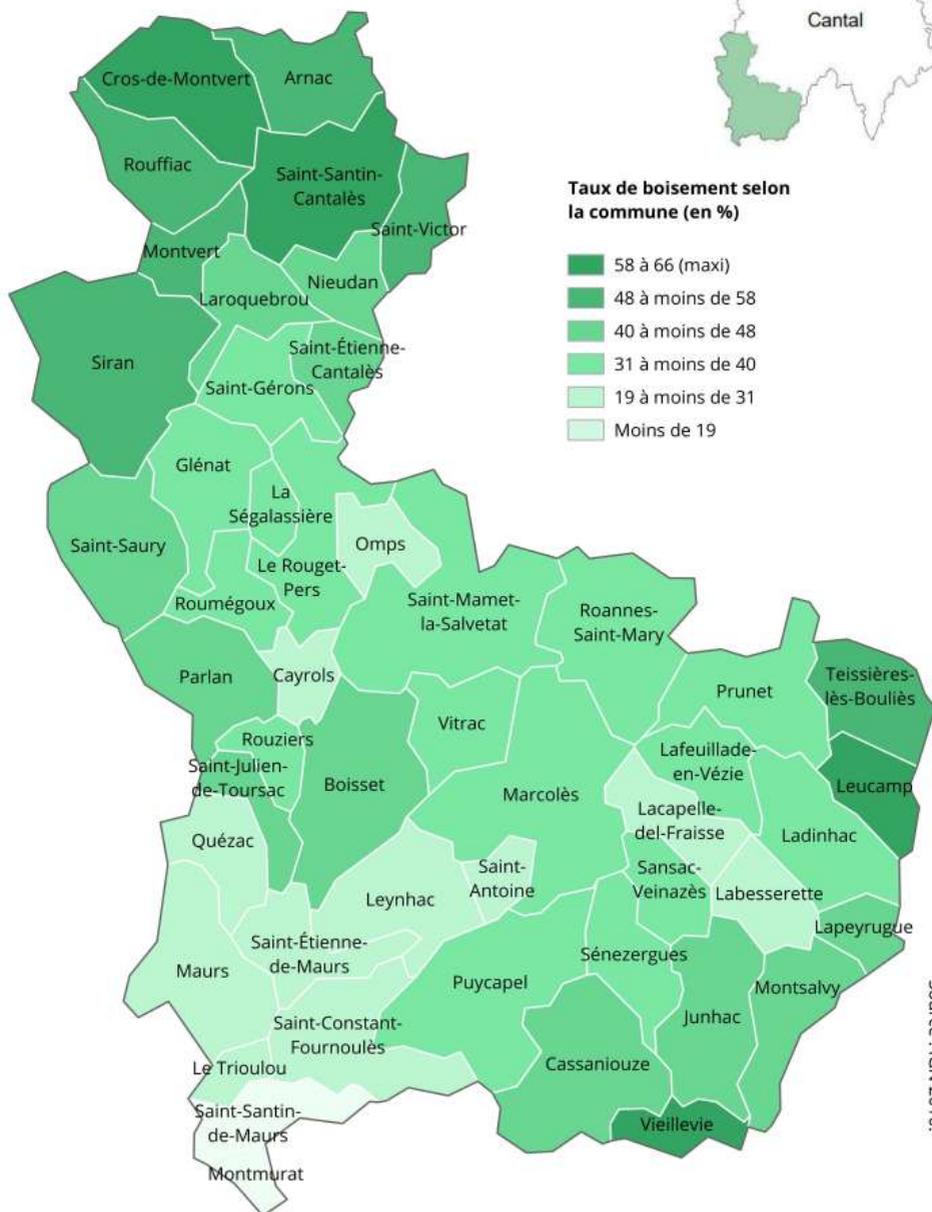
***Association pour la Forêt
de la Châtaigneraie
du Cantal***

Édition 2024



Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne

50 communes et une forêt bien présente



Source : IGN 2010.

38 000 ha de forêt

Taux de boisement 38 %

75 % de feuillus

En Châtaigneraie cantalienne, la forêt couvre 38 000 hectares soit un taux de boisement de 38 %, un chiffre supérieur de 11 points à celui du département. Les feuillus représentent les trois quarts du peuplement forestier.

Territoire	Surface forêt	Taux de boisement	Feuillus
EPCI Châtaigneraie cantalienne	38 000 ha	38 %	75 %
Département du Cantal	160 000 ha	27 %	67 %

Source CRPF Juin 2023

Plusieurs milliers de propriétaires forestiers privés en Châtaigneraie cantalienne

C'est à eux principalement, mais plus généralement à toute personne sensibilisée au devenir de la forêt, que l'AFCC (Association pour la Forêt de la Châtaigneraie du Cantal) souhaite s'adresser.

L'AFCC a pour but de **développer une gestion durable de la forêt privée** notamment en se regroupant pour partager des expériences. A cet effet l'AFCC vous propose de :

- partager des connaissances sur l'univers de la forêt ;
- s'informer sur l'exploitation et la vente des bois ;
- s'exercer aux activités liées à la gestion des bois ;
- participer à des réunions et des formations thématiques ;
- s'informer sur les conséquences du dérèglement climatique ;
- connaître les débouchés des produits récoltés en forêt ;
- découvrir les entreprises de la filière bois ;
- découvrir d'autres territoires et cultures forestières...



Association pour la Forêt de la Châtaigneraie du Cantal (association loi 1901)

Le mot du président

« L'objectif de l'association est d'entretenir entre ses adhérents des échanges d'informations. En ces temps de dérèglement climatique, la connaissance de la forêt et le développement de la sylviculture doivent nous permettre d'améliorer notre patrimoine forestier de façon durable.

Avec le soutien technique du Centre national de la propriété forestière (CNPF) et le partage d'expériences, chaque adhérent pourra atteindre, dans les meilleures conditions techniques et économiques, l'objectif de gestion qu'il s'est fixé. »

Christian Lacarrière

Bulletin d'adhésion et paiement à retourner au siège social

AFCC, Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne,
5, rue des Placettes, 15220 Saint-Mamet la Salvetat

Pour nous contacter : 06 70 77 27 87, mél : afcc@outlook.fr

✂-----

Nom : Prénom :

Adresse

Code postal : Commune :

Téléphone fixe : Téléphone mobile (recommandé) :

Mél (indispensable) :

Propriétaire de forêt : oui non Sur quelle(s) commune(s) :

Désire adhérer à l'Association pour la Forêt de la Châtaigneraie du Cantal :
cotisation annuelle de 15 € (chèque à l'ordre de l'AFCC)

Fait àle..... Signature